

Analyse de proses radicales (I)

Jean-Luc Marret, Chargé de recherche
(Washington DC, 6 décembre 2007)

La question de la propagande émise par des organisations politiques radicales ou violentes est beaucoup plus complexe qu'il ne semble dans un premier temps. Au-delà de ce que l'on appelle parfois le « Web radical » ou « l'Internet terroriste », tout analyste fait en effet *a priori* face à de nombreux défis :

- La question de l'accès à cette prose d'abord. De fait, si l'on s'intéresse aux seuls sites Internet, un grand nombre d'entre eux apparaissent et disparaissent au bout d'un certain temps – soit qu'ils aient été créés pour une seule raison (par exemple diffuser quelques minutes une revendication spécifique d'attentat), soit qu'ils soient interdits et fermés par un service policier quelconque. On notera d'ailleurs de ce point de vue que cette question, du ressort des États, ne trouve pas une réponse universelle. Certaines législations sont beaucoup plus permissives à l'égard de la prose violente ou haineuse, ou terroriste, que d'autres¹. Il subsiste enfin une divergence d'appréciation sur l'opportunité de fermer ou de laisser ouvert un site Web : le fermer supprime – au moins pour un temps – la diffusion de proses illégales et dangereuses, *a fortiori* bien sûr si elle fournit des informations de type opérationnel (Comment faire un engin explosif ?), etc. Le laisser ouvert permet d'apprécier le dynamisme de certains réseaux ou la radicalisation de certains individus, au gré des forums de discussion.
- La question de l'analyse de cette prose ensuite. Un premier obstacle est la langue. Cet obstacle, au demeurant, existe aussi pour les lecteurs partisans des idées et doctrines véhiculées. Concernant le djihadisme, il faut bien constater que le précédent récent du site Internet du Forum islamique mondial (auquel a succédé <http://ekh...>) a montré combien ces réseaux savaient s'adapter à des

¹ C'est ainsi que le site révisionniste A... a été interdit en France, mais trouve sa survie en Amérique du Nord.

lectorats ne maîtrisant pas ou plus l'arabe. Il existe ainsi désormais, depuis plusieurs années, et le mouvement semble s'accroître, des filières de traduction des propos et revendications des groupes terroristes djihadistes.

La présente note FRS entend être la première d'une série qui couvrira l'année 2008 et qui traitera dans le cadre de l'expertise de la Fondation pour la Recherche Stratégique du « Web radical », de la prose des organisations terroristes passées et présentes, et aussi, des questions technologiques ayant trait à leur diffusion.

Les exemples retenus ici sont :

I) Le « Communiqué numéro 43, adressé au gouvernement français, sur l'enlèvement des moines », signé par le Groupe islamique armé (GIA), une affaire à la fois dramatique et complexe qui se termina par l'exécution des moines trappistes français du monastère de Tibéhrine ;

II) un communiqué de revendication datant du 4 mai 2007, par l'organisation Etat Islamique d'Irak et intitulé : « Endommagement d'un hélicoptère *Black Hawk* Croisé à Bagdad ».

D) Analyse du « Communiqué numéro 43, adressé au gouvernement français, sur l'enlèvement des moines », signé par le Groupe islamique armé (GIA).

Au cours de la nuit du 26 au 27 mars 1996, sept moines cisterciens du monastère de Tibéhrine en Algérie furent enlevés, séquestrés pendant de longues semaines, puis, finalement, exécutés le 21 mai 1996.

Le 18 avril, l'émir national du GIA revendiqua l'enlèvement dans le communiqué ci-dessous, assurant que les moines étaient sains et saufs. Il demandait en contrepartie de leur libération, celle d'un des ses militants.

L'analyse sémantique de ce texte, c'est-à-dire l'examen de la fréquence statistique des mots qu'il contient fournit un intéressant éclairage : il se caractérise par une récurrence du mot « dieu » (19 occurrences) et en proportion égale de mots synonymes dans la logorrhée djihadistes algériennes (*et alii*) : Nazaréens, Chrétiens, évangélistes, Moines. Viennent ensuite, comme pour mieux stigmatiser les autorités algériennes, les mots « impies » et « mécréants », employés le plus souvent comme équivalent de « Polythéiste », ces « adorateurs » que Mohammed affronta à son époque et avec lesquels le Coran exige beaucoup moins de patience qu'il n'en demande aux musulmans touchant les chrétiens et les juifs, tous « gens du Livre ». Par contraste, ce texte révèle beaucoup moins d'intérêt pour les musulmans eux-mêmes (« Croyants » : 3 occurrences), ce qui dénote de manière implicite sa nature revendicative et combattante à l'égard de ceux qui sont visés par l'action violente du GIA :

« Dieu dit: « Combattez ceux qui parmi les scripturaires ne croient pas en Dieu et au dernier jour et n'interdisent pas ce que Dieu et son messager ont interdit, et ne croient pas en la vraie religion, jusqu'à ce qu'ils paient le tribut, tout en étant humiliés. » (Coran, Repentir, 29.). Il dit aussi : « Combattez tous les polythéistes comme ils vous combattent tous, et sachez que Dieu est avec ceux qui Le craignent. » (Repentir, 36.).

Le premier verset concerne les gens du Livre, parmi les juifs et les nazaréens [chrétiens], et le second concerne tous les polythéistes. Dieu a ordonné aux croyants de tuer les mécréants, en commençant par les plus proches et ceux qui sont plus dangereux et préjudiciables pour la religion et la vie des musulmans. Dieu a dit : « O croyants! Combattez parmi les mécréants ceux qui vous portent préjudice, et qui trouvent en vous une rudesse. Sachez que Dieu est avec ceux qui Le craignent. » (Repentir, 123).

C'est en s'appuyant sur ces enseignements que le GIA a tué les mécréants de souche de toute confession et ordonné à tout mécréant originel de quitter le pays. Il leur a donné, du temps de l'émirat de mon frère Saïf Allah Dja'far, un délai d'un mois pour le faire. Il a agi en suivant l'exemple du messager de Dieu, qui avait laissé un sursis de dix jours à la tribu de Bani Nossayr ».

Saïf Allah Dja'far, alias Dja'far al-Afghani, fut l'émir du GIA jusqu'en février 1994, où il fut abattu par les forces de sécurité algériennes. Le lecteur notera ici la mise en parallèle qui est faite entre les pratiques du GIA et les actions de Mohamed, ceci évidemment dans le but de légitimer les premières.

« Le GIA les a privés de ce qu'ils croyaient avoir comme paix et sécurité. Il a autorisé de liquider ceux qui, parmi eux, se sont obstinés à rester sur notre sol. Certains ont respecté l'ordre donné et d'autres se sont entêtés. Alors les moudjahidine ont commencé à les tuer par groupes ou individuellement. Ainsi d'autres, parmi eux, ont pris la fuite. Il ne restait que ceux qui ont jugé pertinente leur présence ici, afin de combattre l'islam et les musulmans. Parmi eux, il y a des politiciens, des militaires, des évangélistes et tant d'autres. Dieu a dit : « Ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à votre conversion à leur religion, s'ils peuvent. » (Coran, la Vache, 217.)

Le Bon Dieu a aidé les moudjahidine du GIA à tuer un grand nombre de mécréants originels, des juifs, des chrétiens, des polythéistes et des athées. Dieu les a également aidés, depuis plusieurs jours, à enlever sept moines évangélistes dans la région de Médéa, et qui sont à ce jour vivants et sains.

En annonçant, après plus de vingt jours, leur enlèvement, nous démontrons que ces impies [Le gouvernement algérien], qui ne sont pas

en mesure de se protéger eux-mêmes, sont également incapables de protéger les autres ».

Ci-dessus, le GIA fait référence à sa politique radicale, proche du *takfir* (traduit schématiquement ici par « Anathème ») en fin de compte, de tuer toute personne sur le sol algérien dont les pratiques religieuses ou le mode de vie ne paraissent pas conformes à la vision religieuse du GIA. On rappellera à cet égard que le groupe n'hésita pas à menacer de mort l'ensemble du peuple algérien, par exemple en vertu du principe qu'envoyer ses enfants à l'école, était impie et un acte de collaboration envers le régime algérien qualifié d'« impie ».

[...]

« Il faut noter que ces impies [les forces de l'ordre], après leur flagrant échec pour cerner toute la région où se trouvent les moines, à cause des actions et coups portés par nos frères moudjahidine, sont enclins à utiliser actuellement les bombardements avec des canons, des avions militaires et des hélicoptères, avec l'intention, pour le moins, de tuer les moines, après avoir perdu tout espoir de les retrouver vivants. Cela montre leur faiblesse et le relâchement de leurs forces, Dieu en soit remercié dès le début et jusqu'à la fin.

« Une autre interprétation est faite par les hérétiques « algérianiste s ». Ceux-ci ne considèrent pas comme légitime le meurtre des mécréants originels. Ils dénoncent un tel acte. Ils disent que ceux-ci sont des moines, et le moine ne doit pas être tué.

Nous leur dirons qu'ils se trompent. Tout le monde sait que le moine qui se retire du monde pour se recueillir dans une cellule s'appelle chez les nazaréens un ermite. C'est donc le meurtre de ces ermites qu'Abou Bakr al-Siddiq avait défendu. Mais si un tel moine sort de son ermitage et se mêle aux gens, son meurtre devient licite. C'est le cas de ces moines prisonniers qui ne sont pas coupés du monde. En revanche, ils vivent avec les gens et les écartent du chemin divin en les incitant à s'évangéliser. Leur grief est plus grave encore ».

Ici, le communiqué se réfère à Abou Bakr, le premier calife en Islam après la mort de Mohammed et considère qu'un moine chrétien qui vit parmi une société musulmane peut être licitement tué en vertu du principe qu'il quitte le monde de la contemplation pure, en tant qu'ermite, pour aller dans la société, possiblement pour tenter de l'évangéliser.

« Comme il est licite de combattre pour la religion de Dieu et des musulmans, il est aussi licite de leur [aux moines] appliquer ce qu'on applique aux mécréants originels lorsqu'ils sont des combattants prisonniers : le meurtre, l'esclavage ou l'échange avec des prisonniers musulmans, selon l'intérêt légal, ainsi que conformément aux recommandations publiées dans le n° 1 de la publication Al-Tâ'ifa al-Mansoura (La

Communauté victorieuse) de cheikh Abou Abdallah Ahmad, que Dieu ait son âme.

Le GIA ne croit ni à un dialogue, ni à une trêve, ni à une réconciliation avec les impies. Pour cela, nous ne dialoguons pas avec ces saletés et souillures infâmes. Mais nous adressons ce communiqué à la France et à son président, Jacques Chirac. Nous leur disons : « Vos sept moines sont toujours en vie, sains et saufs. ».

Comme il est de mon devoir et de celui de tous les musulmans de libérer nos prisonniers, conformément au hadith « Libérez le souffrant », je vois qu'on peut échanger nos prisonniers avec les vôtres. Nous en avons une liste complète : d'abord, il faut libérer notre frère Abdelhaq Layada, et puis nous mentionnerons les autres, si Dieu le veut. Mais nous voulons d'abord connaître votre décision ».

Refusant toute négociation avec les autorités algériennes, le GIA tente ici d'organiser une négociation exclusive avec les autorités françaises. Abdelhaq Layada, aussi connu sous le nom d'Abou Adlane, est un des fondateurs historiques du GIA. Le texte est toutefois ainsi formulé qu'il paraît impliquer une cascade de demandes, dans l'hypothèse où une première libération sera accordée.

« Finalement, vous savez que le GIA respecte sa promesse et l'exécute. A titre d'exemple, nous mentionnons le cas de la libération de l'ambassadeur du Yémen et de son homologue d'Oman en échange de la libération de feu le cheikh Abou Abdallah Ahmad. L'autre exemple malheureux est illustré par les otages de l'Airbus d'Air France, où, devant l'entêtement de Mitterrand et Balladur, et leur obstination, le malheur est arrivé. Nos frères ont égorgé un bon nombre des passagers et en ont tué d'autres.

Avec la volonté de Dieu, nous sommes toujours sur la même voie. Vous avez le choix. Si vous libérez, nous libérerons, et si vous refusez, nous égorgerons.

Louange à Dieu...

Jeudi 18 avril 1996. Signé: l'émir du GIA, Abou Abd al-Rahman Amin ».

Pour apporter des certitudes sur la « fiabilité » de son comportement, le GIA tente de présenter des garanties sur ses pratiques en matière de libération d'otages. Il cite par contraste ou contre-exemple, le détournement de l'Airbus d'Air France de décembre 1994. Symptomatiquement il est davantage insisté sur les passagers exécutés par les pirates de l'air que sur le résultat final, soit la libération de l'avion sur l'aéroport de Marignane par des forces de sécurité française. La pratique de l'égorgement, qui aboutit en l'occurrence à une décapitation, est une pratique sans doute éminemment djihadiste qui fut observée

régulièrement en Afghanistan dans les années 1980, puis en Algérie à partir de 1989, ce qui donna d'ailleurs une indication importante sur la présence sur le sol algérien de combattants algériens revenus d'Afghanistan, puis enfin, plus tard en Irak. Abou Abd al-Rahman Amin est le nom de guerre de l'émir national du GIA de l'époque, Djamel Zitouni.

II) Communiqué de l'Armée islamique d'Irak

Ce communiqué, daté du 4 mai 2007², est un exemple assez représentatif de la prose djihadiste en général, et d'une organisation locale en particulier – en l'occurrence l'« Etat islamique d'Irak », nom adopté à coup sûr pour consolider sa légitimité et s'octroyer une importance aussi bien symbolique qu'en moyens. Ce document est une déclaration de l'organisation, par ailleurs engagée dans un conflit insurrectionnel et terroriste contre les troupes coalisées, essentiellement américaines, et les forces de sécurité des autorités irakiennes, document qui atteste d'un « succès militaire » contre les forces américaines. Les « Croisés », par référence classique dans la prose djihadiste, souvent tournée vers un passé mythifié, aux Croisades et par extension aux troupes « chrétiennes » actuelles. On notera que cette notion de « Croisés » est un leitmotiv de la prose djihadiste, puisqu'on la retrouve par exemple dans un texte fondateur d'Al-Qa'ida, une fatwa contre les Juifs et les Croisés daté de 1998 et signé de nombreux dirigeants des réseaux djihadistes internationaux.

« État Islamique d'Irak/Endommagement d'un hélicoptère Black Hawk Croisé à Bagdad

Louange à Allah, Seigneur des Mondes, la bonne fin aux pieux et nulle hostilité que celle sur les injustes, et Paix et Bénédiction sur l'Imam des Moujahidine, Mohammed sur sa famille et tous ses compagnons... Ensuite ».

Il convient de remarquer l'association de Mohammed, le Prophète, aux combattants qualifiés « de Dieu » (Moudjahiddine) : Qualifier d'« Imam des Moudjahiddine » les militants de l'État islamique d'Irak revient à leur conférer un prestige et là encore une légitimité qui est en faite essentiellement auto-proclamée. « La bonne fin aux pieux » fait évidemment référence à la récompense du Paradis, ces « justes », ainsi que la référence à « l'hostilité sur les injustes » fait à contrario référence. Le *Black Hawk* est un hélicoptère américain qui a de nombreux usages, mais en particulier le transport de troupe.

« Allah a permis aux soldats de l'Etat Islamique d'Irak (Puisse Allah le renforcer) de la Force de Défense des Airs d'affronter une colonne d'hélicoptères MI-Américains Croisés de type "Black Hawk" dans le sud

² Voir sur ce communiqué Michel Guérin et Jean-Luc Marret, « Histoires de djihad », Paris, éditions des Équateurs, décembre 2007, *passim*.

de la province de Baghdad, causant l'endommagement d'un hélicoptère et l'obligeant à évacuer rapidement les airs, le Vendredi 17 Rabi' Athani 1428 - 4/5/2007 et la louange à Allah ».

En termes militaires, les circonstances et les auteurs de l'action sont très imprécis : la « Force de défense des Airs » est certainement une expression emphatique pour décrire des moyens militaires en matière sol-air nécessairement limités, voire hétéroclites. On ne saurait d'évidence parler de forces aériennes ou d'aviation. Le communiqué fait plus sûrement référence à un mitraillage nourris, compte tenu du blindage de l'hélicoptère incriminé (à supposé bien sûr que l'accrochage soit avéré), à l'aide soit d'armes légères (type Kalachnikov), voire au tir direct d'un lance-roquettes anti-char (type RPG comme il en existe probablement des centaines en Irak), voire, plus improbable d'un tir de missile sol-air portable. De manière symptomatique, on notera que le « simple endommagement » d'un hélicoptère qui selon ses auteurs n'a pas suffi à détruire l'hélicoptère ni même à l'empêcher de voler, entraîne la proclamation d'un communiqué de victoire, preuve s'il en était, que cela ne doit pas arriver si souvent...

« Ô Allah défait les Croisés et leurs alliés Rawafidhs haineux, fait d'eux et de leurs équipements un butin pour les Musulmans ».

La dimension arabo-musulmane culturelle, historique et religieuse, est ici encore évidente – le butin est le fruit d'une action soudaine, une razzia. *Rawafidhs* fait référence aux chiites, ceux qui « renient » de « *rafada* », v. refuser, renier. Les Chiites sont ainsi désignés par les Sunnites, en particulier djihadistes, pour souligner leur reniement des compagnons du Prophète – en particulier 'Othman et Abou Bakr.

« Ô Allah, le Ciel est tien, la Terre est tienne, la Mer est tienne ; Ô Allah fait voler toutes leurs forces dans les airs, détruit toutes leurs forces sur terre et noie toutes leurs forces sur mer. Ô Allah exerce des représailles sur eux, afflige les comme Tu as affligé Pharaon et sa nation ; Ô Allah afflige leur pays par des inondations, fait qu'ils nécessitent argent, nourriture et hommes. Ô Allah défait les Croisés et leurs alliés, détruit les Ô le Tout Fort, le Tout Puissant ».

Le communiqué fait ensuite référence à la puissance de Dieu, capable par définition de frapper tout un chacun, comme il frappa jadis le pharaon avec les plaies d'Égypte.

A partir des lignes ci-dessous, le présent communiqué se termine usuellement comme tous les communiqués de l'État islamique d'Irak : *Amir* ou « émir » fait référence au terme arabe qui désigne le chef, le leader, au-delà de celui qui simplement commande. Le « Plan dignité » est un plan qui entend être une réaction violente et punitive contre les « viols » supposés de femmes irakiennes qui seraient perpétrés par les troupes américaines ou les chiites. Le centre médiatique « Al-Fajr » fait

référence à la Sourate 89 qui débute par cette même expression (« Par l'aube naissante ») et qui aborde la question des récompenses et des châtements.

« Cette opération fait partie du "Plan Dignité" annoncé par l'Amir des Croyants Abu 'Omar Al Baghdadi (Puisse Allah le préserver) Amir de l'État Islamique d'Irak ».

Allah est le Plus Grand

C'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas.

État Islamique d'Irak/ Ministère de l'Information

(Centre Médiatique Al Fajr) ».

*

Au final, ces deux exemples sont indicatifs à plus d'un titre : ils montrent d'évidents éléments de rationalité de la part de leur rédacteur. Ils sont aussi indicatifs, en fonction du vocabulaire employé, des valeurs, visions du monde et objectifs illustrés et promus. On notera en particulier l'accent mis par l'Armée islamique d'Irak sur des structures dont il reste à se demander quelle est l'exacte réalité, mais qui paraissent privilégier des objectifs sunnites et locaux. De son côté, le GIA – algérien – fait lui référence à des éléments politiques spécifiques à l'État algérien (en particulier le sécularisme). Les éléments religieux ne sont pas forcément les plus manifestes au regard des objectifs opérationnels (les otages religieux français d'un côté, les combats contre l'armée américaine de l'autre). Ils paraissent essentiellement former le cadre référentiel dans lequel la revendication se présente.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

jl.marret@frstrategie.org